

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je prends acte de la divulgation sur le site Bondamanjak.com d'écrits, dont je suis l'auteur, confiés à deux-trois personnes de confiance, dans l'espoir d'avoir un conseil avisé de leur part sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Maintenant, ces documents ont été divulgués. Ce qui est fait est fait, et je fais le choix de m'exprimer publiquement sur un sujet évoqué uniquement en privé à ce jour, et qui a fuité. Mon intervention portera sur trois points : je serai d'abord concis dans l'expression de ce que je souhaite, et ensuite je rentrerai dans un certain nombre de détails qui ont toute leur importance, et je reviendrai de manière plus précise sur ce que je désire avec la démarche à suivre.

1- EN PREMIER LIEU, POUR ÊTRE CONCIS

En 2012, je suis allé vers Fred TIRAULT, par l'entremise d'un mail, pour le convaincre de se présenter aux élections municipales de 2014. **Je l'appelle Fred TIRAULT et non Fred-Michel TIRAULT, parce qu'il est connu au Saint-Esprit en tant que tel, et mon propos s'adresse essentiellement aux spiritains. En 2014, effectivement, Fred a été candidat. Là, je me montre familier avec lui, et je le serai tout au long de ma déclaration, car lui et moi nous connaissons depuis toujours, et de même pour nos familles respectives.** Et en Mars 2014, Fred TIRAULT a bien été élu Maire du Saint-Esprit. En allant vers lui dès 2012, je lui ai fourni clés en main des arguments, des idées, voire un début de programme pour sa campagne électorale, comme l'utilisation de la salle de concert le Congress House, ou la nécessité d'une piscine au Saint-Esprit. En Septembre 2015, à sa demande, nous nous sommes vus à son étude d'avocat à Fort-de-France, comme deux personnes qui se connaissent depuis toujours, et qui discutent de divers sujets. Fred m'a notamment expliqué l'impasse dans laquelle il se trouvait avec son projet de montgolfière.

Après réflexion, je lui ai fourni, clé en main, un projet de remplacement, en l'occurrence l'utilisation d'un dirigeable. Et la continuité de cette aide qui je lui ai prêté, je lui ai rédigé un ensemble projets, dont celui d'une Maisons des Artistes, appelée galerie d'art dans mes écrits. Tout ce que je lui ai écrit répondait à une logique commerciale que je comptais lui expliquer par la suite. En 2016, il a essayé, à mon insu, de créer cette Maison des Artistes de manière complètement différente de ce que j'avais écrit, et cette réalisation aurait été un échec commercial. Au regard du Droit d'Auteur, j'ai bloqué officiellement sa démarche par le biais d'une mise en demeure qui lui a été adressée, comportant, en annexe, les mails à son attention depuis 2012, et les projets. **J'ai préféré faire les choses officiellement par prudence, mais j'ai mis cela sur le compte de la MALADRESSE de sa part.**

En 2018, il est revenu à la charge en essayant de faire pareil. Je l'ai à nouveau bloqué, cette fois-ci par l'entremise d'un huissier de justice, qui lui a renouveau bloqué, cette fois-ci, une notification a aussi été faite au Conseiller Exécutif en charge de l'aide aux communes, pour faire stopper le financement. Et là, ce n'était plus de la maladresse de la part de Fred TIRAULT, mais de la MALHONNÉTÉTÉ. **Je rappelle que l'ensemble de ces projets, y compris celui de la Maison des Artistes, visent à faire muter économiquement le Saint-Esprit, et dans le contexte actuel de GRANDE SOUFRACTE SOCIALE, de GRANDE DÉTRESSE SOCIALE ET MORALE en Martinique, à créer de l'EMPLOI dans cette commune. Et aucun des projets écrits en ce sens pour Fred TIRAULT n'a été mis en œuvre à ce jour, ce qui constitue à mes yeux un véritable piétinement de sa part d'une volonté réelle de résoudre le problème du chômage au Saint-Esprit, et en**

Martinique. Bien que tout le reste du bilan de sa mandature soit extrêmement positif, bilan qui est aussi celui de sa majorité municipale, je souhaite son départ aussi bien la mairie que de la liste qu'il conduit actuellement. Car, pour moi, le Saint-Esprit a la chance d'avoir une bonne majorité municipale, réellement impliquée dans les affaires de la commune, majorité que je souhaite voir rester aux affaires, mais SANS Fred TIRAULT. Et de vue, je connais deux-trois personnes, au sein de cette majorité, qui pourraient prendre le relais.

2- POUR RENTRER DANS LES DETAILS

Quand je suis allé vers Fred TIRAULT en 2012 pour qu'il se présente en 2014 aux élections municipales, via l'envoi d'un mail, j'ai utilisé un pseudonyme. En effet, il se trouve que je me trouvais au cœur d'un important conflit avec mon ancien employeur, la société Impec Martinique, conflit qui mettait également en cause un des cousins de Fred TIRAULT, qui a été un de mes collègues. Et je vais développer ce point, car il contribue à expliquer 50% de ma démarche. Ce conflit du travail semblait avoir de vraies et solides ramifications dans mon espace privé, le Saint-Esprit, et concernerait des personnes aux mœurs particulièrement libérées, à côté desquelles le producteur de films pornographiques Marc DORCEL passerait pour un saint du Paradis. Et je le dis, pour ce que j'ai pu en voir de ces gens-là, il n'y a surtout pas de fantasme à se faire, mais même étant large d'esprit comme moi, à être dégoûté et répugné. Et la personne avec laquelle j'ai eu le plus maille à partir au Saint-Esprit, prénommé Max, est le fils cadet d'une autre personne prénommée Colette, qui a été depuis toujours l'une des proches Conseillères municipales et Adjointe d'Eric HAYOT, au point d'être quasiment son ombre.

Et j'ai toujours pensé qu'au moins une partie du sentiment d'impunité qui semblait animer tout le petit monde avec qui j'avais maille à partir au Saint-Esprit reposait probablement sur le sentiment que la mairie et eux ne faisaient qu'un. Donc, pour couper l'herbe sous le pied de ces gens-là, il fallait que je trouve quelqu'un de valable pour être Maire, et au passage, protéger le plus que possible les adolescents et les jeunes adultes bien de leur personne de leurs agissements éventuels, surtout que j'ai une idée de l'identité des victimes éventuelles qu'ils ont déjà à leur passif. Que le poste de Maire ne soit plus sous leur influence était donc primordial. Les autres 50% de ma motivation à agir était de veiller à ce que le Saint-Esprit aille désormais vers le haut, avec le Maire qu'il faut pour cela. Voilà donc quelles étaient mes motifs à agir, et Fred TIRAULT semblait être la solution à cette équation. Et ce dont je voulais être sûr, c'est qu'il se focalise sur que j'avais à lui dire, et non mon identité. D'où la raison du pseudonyme. Et ses deux mails de réponse, me proposant une rencontre, m'ont montré que j'avais atteint mon objectif. Mais je me suis toujours contenté de le conseiller en coulisse, sans jamais le rencontrer.

En parallèle, j'ai informé ma proche famille de ma démarche, en essayant de les convaincre que Fred était le candidat idéal pour sortir Eric HAYOT de la mairie du Saint-Esprit, et redresser la commune. En effet, j'ai pu voir comment Fred avait déjà redressé son parti politique, l'UMP, après le passage de l'ouragan MAIGNAN. De plus, il avait toutes les compétences intellectuelles pour être un Maire, voire aller beaucoup loin, comme présider un jour ce qui allait être par la suite le Conseil Exécutif de la future Collectivité Territoriale de Martinique. Pour le poste de Maire, mes proches considéraient que le père de Fred n'avait pas forcément laissé le meilleur des souvenirs aux spiritains, et Fred serait à coup sûr handicapé par ce fait. J'ai argué du fait que le père était le père, le fils est le fils, et il faut donner sa chance au fils. Et que si Fred TIRAULT se présentait, c'est cet argument-là qu'il fallait avancer pour convaincre les gens.

Au dernier trimestre 2013, Fred TIRAULT a annoncé sa candidature aux élections municipales du Saint-Esprit, et a choisi mon oncle Ernest GAUTHIER pour être son Directeur de campagne. Ernest connaît tout le monde au Saint-Esprit et tout le monde le connaît. C'est seulement à partir de ce moment-là que mes proches, plus exactement ma mère, ont accepté de soutenir sérieusement sa candidature, et là, le réseau relationnel s'est mis en branle. Il y a une raison spécifique pour laquelle je prends le temps d'évoquer mes proches, il suffit connaître toute l'histoire jusqu'au bout. Ma mère, ancienne enseignante et Directrice-adjointe d'école primaire au Saint-Esprit, a été une adhérente du RPR jusqu'au début des années 80, et connaît bien les rouages d'une élection municipale. C'est elle qui m'a appris comment on s'y prenait pour GAGNER une élection municipale, y compris le fait de partir en campagne au moins trois ans avant l'échéance électorale, et comment on s'y prend pour RESTER à la mairie. **C'est une autre raison fondamentale pour laquelle j'ai cherché un candidat pouvant battre Eric HAYOT dès 2012. Et encore, j'estimais que j'avais un an de retard. Et quand j'ai lu, dans le quotidien local, les résultats des élections législatifs, j'ai vu en Fred LA PERSONNE que je cherchais.** Et j'ai particulièrement insisté auprès de lui sur le fait que pour un jeune qui se présentait pour la première fois à une élection législative, faire le second meilleur score au Saint-Esprit, derrière Jean-Phillippe NILOR était une performance exceptionnelle, et qu'il y avait là un vrai potentiel électoral à exploiter. Pour une élection municipale par exemple.

Et pour être bien sûr de l'accrocher, je lui ai fait miroiter que ce serait un excellent tremplin pour la présidence de la future collectivité unique, mais à condition de faire son travail de Maire sérieusement. Et une fois Fred candidat, mis à la part le traditionnel porte-à-porte, et les tracts, le réseau relationnel s'est mis en branle en coulisse pour convaincre que Fred TIRAULT était l'homme de la situation. **Avec un objectif : chaque personne rencontrée devait être convaincue, et à son tour, porter la « bonne parole ».** Le réseau relationnel, notamment dans le milieu enseignant du Saint-Esprit, particulièrement les enseignants à la retraite, a été très utile en ce sens. Il en a été de même pour l'entourage des différentes personnes présentes sur la liste conduite par Fred, mobiliser les réseaux relationnels. Et c'est l'ensemble de ces réseaux qui ont fait la différence. Fred avait sollicité mes proches, comme ma mère, pour compléter sa liste. C'est finalement ma tante, Jeanne GILLOT, enseignante retraitée, qui s'est mise sur sa liste, mais d'après ce qu'elle nous a dit, c'était juste pour que cette liste soit complète. Et le raz-de-marée électoral en faveur de Fred TIRAULT a été tel que ma tante Jeanne a été élue Conseillère municipale, et est, depuis, en charge de l'Action Sociale, avec le CCAS sous sa responsabilité. Et sa fille cadette s'est elle-même beaucoup impliquée dans cette campagne, contribuant notamment à faire tourner correctement le PC de campagne de Fred TIRAULT. Si bien que Fred l'a recrutée par la suite au sein de l'équipe municipale.

J'ai évoqué les raisons pour lesquelles je souhaitais voir Eric HAYOT perdre son poste de Maire du Saint-Esprit, particulièrement les premiers 50% de ces raisons. Le lendemain du second tour des élections municipales, donc de l'élection de Fred TIRAULT, un certain nombre de personnes ont appelé chez ma mère pour faire part de leur joie des résultats des élections. Et il me suffit de citer les propos de l'une d'entre elles pour comprendre à quel point, sans aucune prétention, j'étais dans le vrai concernant ma volonté d'évincer Eric HAYOT de la mairie. **En l'absence de ma mère, j'ai pris la communication, et l'une de ces personnes a simplement résumé sa pensée par ces mots : « on est libéré, on est libéré, ON EST LIBÉRÉ ! ».** La mandature HAYOT était donc bien vécue comme un véritable carcan par bon nombre de spiritains. Pire. L'expression « on a été libéré » s'explique beaucoup par le fait qu'Eric HAYOT traînait derrière lui une réputation de pratiques magico-religieuses supposées, et tout le monde voulait en finir avec cela. La situation en la matière était telle, qu'à ma connaissance, le prêtre de la paroisse de l'époque, non seulement refusait, année après année, de descendre accueillir la municipalité conduite par HAYOT à l'entrée de l'église, lors

de la messe pour la fête de la municipalité, mais ne souhaitait qu'une chose : que cette majorité municipale décampe de la mairie.

Le jour de l'investiture de Fred TIRAULT, je ne suis pas allé à la cérémonie. **Simplement parce que je considérais que j'avais d'abord quelque chose à faire au préalable. Et ce préalable était de lui révéler la véritable identité de Christophe BERNADETTE (un de mes pseudonymes parmi d'autres sur internet), celui qui avait tout fait pour le convaincre de se présenter, et qui lui avait mis clé en main des idées pour la campagne électorale. C'est ce que j'ai fait, par le biais d'un long SMS, que j'ai envoyé à Fred ce jour-là. Il ne m'a jamais répondu. Mais dans les jours qui ont suivi, l'expression décomposée de son visage en me croisant m'ont convaincu que j'avais eu raison d'agir comme je le fais, où comme je l'ai dit, il y avait un contexte particulier impliquant un de ses cousins. Pour résumer les choses, apparemment, il n'a pas apprécié, mais pas du tout, le fait que je sois celui qui est venu vers lui depuis 2012. Puis j'imagine que par la suite, il s'est ressaisi. Signalons qu'il aussi devenu Président de son parti, les Républicains, la même année. Il a donc vite rentabilisé son élection de Maire, comme s'il avait été porté par celle-ci. Comme déjà dit, en Septembre 2015, Fred et moi avons eu l'occasion, à sa demande, de se voir à son bureau à Fort-de-France. Nous avons conversé comme le font deux personnes qui se connaissent depuis toujours. Et le premier sujet qu'il a abordé a été son problème avec la DGAC concernant son projet de montgolfière. Comme promis, je lui ai répondu par mail, en lui proposant d'utiliser un dirigeable à la place de la montgolfière.**

Il se trouve qu'en 1998, quand j'étais étudiant en école de commerce en France, j'avais une matière au programme qui était la création d'entreprise. Et l'enseignant de cette matière, Consultant international de profession, nous demandait d'avoir un vrai projet de création d'entreprise pour valider sa matière, projet que chaque étudiant devrait soutenir devant lui, et subir son feu de questions. J'ai eu l'idée d'une découverte à pied du Saint-Esprit, avec ses deux monuments classés, et toute la richesse architecturale de ses maisons. A l'issue de ma soutenance, non seulement j'ai validé la matière, mais cet enseignant m'a fait sentir que le projet était viable, et qu'il fondait de vrais espoirs dessus. Ce projet était au fond d'un tiroir, et pour X raisons, je ne l'ai jamais mis en œuvre, et surtout, je ne l'ai jamais posé sur le bureau du Maire de l'époque, Eric HAYOT, un Maire que je considérais comme étant une véritable calamité pour le Saint-Esprit. **Question de confiance et de compétences notamment. Par contre, cela me convenait parfaitement qu'une municipalité digne de ce nom puisse développer ce projet, et en retirer un vrai profit économique au bénéfice de tous. Certains pourraient s'étonner de ce point de vue, mais j'ai la chance d'avoir toujours eu des projets au fond de mes tiroirs. **Et ne pas tirer un profit économique de ce projet touristique-là n'était absolument pas un problème pour moi.****

Donc, j'ai proposé à Fred une fusion de son idée et de mes projets, avec une mise à jour de toute la partie relative à la découverte à pied du Saint-Esprit. Juridiquement, son idée à lui était de faire découvrir la Martinique depuis le ciel, avec comme point de départ et de retour le Saint-Esprit, mon projet était d'utiliser un dirigeable pour le faire, et de permettre la découverte de la richesse architecturale du Saint-Esprit. Et j'ai réfléchi plus sérieusement à l'ensemble de la mutation économique du Saint-Esprit, en appréhendant cette commune comme un produit. J'ai la chance d'avoir fait, entre autre chose, trois écoles commerce, avec un vrai profil Marketing/Publicité. D'où l'approche commerciale de percevoir le Saint-Esprit comme un produit dont il fallait identifier les potentialités, valoriser celles-ci, lui ajouter d'autres, et positionner ce produit sur différents segments de clientèle. **Cette réflexion m'a conduit à rédiger dans la foulée deux autres projets, un portant sur la relance du Festival des Coulisses, et surtout, une stratégie globale, un plan de marche effectif, pour amener la commune à une labellisation comme commune touristique.**

Tous ces écrits, Fred TIRAULT les a eus dans le courant du dernier trimestre de 2015. Et ce sont des dossiers qu'il a avalisé par SMS, ne trouvant rien à redire. Donc, je restais dans l'attente qu'ils soient mis en œuvre, et également du fait d'en être informé, au titre du Droit d'Auteur. Ne voyant rien venir, et ayant également mes propres projets de création d'entreprise à développer concernant notamment le Saint-Esprit, mais à la condition que la commune mute effectivement, j'ai pris rendez-vous avec Fred à la mairie dans le courant de l'année 2016. J'ai emmené ce jour-là tous les projets que je lui ai écrits, et je souhaitais faire un point effectif avec lui, dossier par dossier, de ce qui était faisable, de ce qui bloquait éventuellement tel ou tel projet, etc... J'étais prêt à tout entendre, mais à la condition juste que nous puissions discuter **EN PROFONDEUR**. J'étais son dernier rendez-vous du jour, pour être certain que nous ayons tout le temps qu'il faut pour parler. Le seul sujet que j'ai eu le temps d'aborder avec lui a été celui de la Maison des Artistes, où j'ai appris les changements qu'il apportait au projet, sans m'avoir consulté. Et quand j'ai voulu discuter réellement avec lui, il m'a fait comprendre qu'un entretien avec Monsieur le Maire, c'était dix minutes et pas une de plus. Et que là, le temps imparti était écoulé. Honnêtement, je suis resté estomaqué ! **Je ne suis pas d'une nature susceptible, mais je me suis dit que s'il n'a pas de temps pour moi, qui ai résolu son problème de montgolfière, qui lui ai rédigé les projets ECONOMIQUES dont il a besoin, alors.... pour qui a-t-il du temps au Saint-Esprit ?**

Ceci, cela a été ma première pensée à ce moment-là. **Mais il y a eu une autre pensée qui m'ait venu à l'esprit par la suite, et je choisis de mettre en lumière les éléments que je me suis spontanément remémoré pour que ce soit à chacun d'imaginer, avec ces éléments-là, ce qu'il aurait pensé à ma place.** Donc, moi qui lui ai montré qu'il y avait un potentiel électoral à exploiter au Saint-Esprit, qui lui ai expliqué qu'il pouvait se présenter comme Maire et être élu, se servir d'un poste de Maire et du bilan positif rattaché, qui lui ai fourni, clés en main, les idées et les arguments électoraux comme l'utilisation du Congress House, qui ai travaillé au corps pendant des mois et des mois mes proches comme ma mère pour les convaincre qu'il serait le candidat idéal, que ses proches aient mis en branle la machine relationnelle une fois qu'il a été candidat, avec une véritable implication d'autres membres de ma famille dans sa campagne en lui ouvrant des portes, moi qui ai solutionné son problème de montgolfière, qui lui ai balisé tout le chemin jusqu'à la labellisation de la commune comme commune touristique, et donc derrière, qui lui balisait déjà le chemin jusqu'à la présidence du Conseil Exécutif de la CTM, moi qui cherchait simplement à avoir une discussion de fond avec lui sur la mise en œuvre effective des projets en question, et bien, ma simple personne a eu droit comme réponse : « UN ENTRETIEN AVEC MONSIEUR LE MAIRE, C'EST DIX MINUTES ! ». Et le tout, avec en plus un petit sourire amusé. Je le dis, j'aurais pu exprimer ce que cette synthèse a pu m'inspirer comme pensée. Je préfère laisser le soin à chacun d'imaginer ce qu'il aurait pensé à ma place. A ce stade des choses, j'ai envie de dire : « Bref, passons ».

Comme je ne voyais toujours rien venir en termes de mise en œuvre effective, j'ai fait le choix en Septembre 2016 de mettre Fred TIRAULT au pied du mur sur la question du dirigeable. Je l'ai relancé sur le sujet, et j'ai envoyé un mail à la DGAC pour connaître la faisabilité du projet. Cette dernière m'a répondu dans un délai extrêmement court. La réponse a été positive, la seule et unique chose que la DGAC souhaitait savoir était le lieu de décollage et d'atterrissage du dirigeable. **C'EST TOUT !** Donc, bien sûr, j'ai fait suivre ce mail de réponse à Fred TIRAULT dans sa messagerie électronique de Maire. Et est-ce que les choses ont été faites depuis ? **NON, alors qu'on parle de CREATION D'EMPLOIS.** Et au-delà de la mutation de la commune en une commune touristique, j'ai toujours pris le temps d'expliquer à Fred que le Saint-Esprit à une particularité géographico-économique : tout autour de la commune, il y a les villes de Rivière-Salée, Ducos, Le

Vauclin, le François, et Rivière-Pilote. C'est-à-dire qu'en rendant la commune attractive, on peut y faire venir des socio-professionnels qui pourront desservir tout ce bassin de population.

Au regard du changement qu'il souhaitait apporter au projet de Maisons des Artistes, j'ai pris le temps de la réflexion, et c'est seulement quelques mois après notre entrevue à la mairie que j'ai réagi, par le biais d'une mise en demeure. A ce stade des choses, vous vous dites : « on ne va pas se fâcher inutilement, on ne va pas aller au clache définitif trop vite. On va lui dire les choses fermement, mais en essayant d'y mettre les formes, on ne sait jamais ». Donc, pour moi, une fois la mise en demeure faite, les choses en seraient restées là. Et bien non ! Dans le courant de l'année 2018, vers approximativement Mai, j'ai appris, vraiment par hasard, qu'il y avait une réunion organisée par la municipalité, à l'espace Georges FITTE-DUVAL, sur les projets concernant le bourg en lui-même. Donc, je me suis dit que ce serait une bonne chose d'y aller. BIEN M'EN A PRIS ! Donc, au cours de cette réunion, Monsieur le Maire (là j'ai envie de me montrer très officiel) a eu l'occasion d'expliquer à un de ses administrés présents, qu'effectivement que lui, Monsieur le Maire se souvenait l'avoir reçu à son bureau, car cet administré souhaitait que l'éclairage public du bourg devienne solaire. Et Monsieur le Maire lui a fait la démonstration que, malheureusement la technologie avec un stockage sur des batteries restait peu fiable, avec un coût d'exploitation exorbitant.

Et donc un tel changement pour le Saint-Esprit n'était pas prévu. Intérieurement, je me suis dit : « Oui, surtout que la même idée figure dans l'un de mes projets que j'ai écrits pour toi, Fred. Et il semblerait qu'il existe **UNE AUTRE TECHNOLOGIE que le stockage sur batterie**, mise au point par une entreprise française, et qui, dans sa vidéo de présentation, souhaiterait particulièrement utiliser l'Outremer pour promouvoir cette technologie. **Et si nous avons abordé les projets en profondeur, au moment opportun, je t'en aurais informé !** ». Bref, passons. Et puis, Monsieur le Maire qui explique que le projet de Maison des Artistes se fera à l'ancien abattoir, à l'entrée du bourg. C'est-à-dire que Fred TIRAULT s'acharnait à essayait de faire non seulement ce que je lui avais interdit de mettre en œuvre, mais le ferait en dépit de toute logique commerciale. La logique commerciale en question est expliquée dans le dossier concerné, tout comme cette même logique commerciale est expliquée pour le nouvel emplacement de cette Maison des Artistes dans le mail où je fais suivre la réponse de la DGAC. Mais finissons d'abord avec l'intervention de ce jour-là de Fred (oui, je suis redevenu familial. Une envie !).

Donc, notre cher Maire du Saint-Esprit (là, je suis ironique !), me regardait tout en faisant cette déclaration. Et là, alors que sa chemise était bien sèche à l'origine, il a commencé à transpirer à grosses gouttes, mais à transpirer, transpirer. Si bien que sa chemise en a été trempée. Et le stress intense s'entendait dans sa voix. Du coup, pour garder la face, il a fait une parenthèse dans son intervention en expliquant sur un ton pressant à l'auditoire que celui-ci constatait qu'il transpirait, et que c'était dû au fait qu'il avait fait du sport avant de venir à cette réunion. Et là, je me suis dit : « Tiens, on ne me l'avait pas encore faite celle-là. Si tu avais fait du sport avant, coco, tu serais arrivé en étant DÉJÀ trempé. Bon, si les gens ont envie de gober ça ! ». La vérité, c'est que Monsieur le Maire savait parfaitement qu'il était dans l'illégalité en agissant comme il le faisait avec ce projet de Maison des Artistes, et il a eu la peur la peur absolue de sa vie en me voyant, probablement assortie de la crainte que je ne fasse une esclandre. Mais c'est mal me connaître ! Comme je suis une personne bien élevée, jamais, au grand dieu jamais je ne me suis abaissé à un tel dérapage ! j'ai même posé une question sur l'éclairage public, et ce, le plus courtoisement du monde. Par contre, je reconnais pleinement qu'au sortir de cette réunion, j'étais sur le mode « Bouledogue enragé, comme si on lui avait volé sa pattée ». Et là, j'ai décidé de changer complètement de ton. J'ai pris un huissier de justice pour renotifier à Fred TIRAULT **TOUTE LA PREMIERE MISE EN DEMEURE, avec COPIE**

CONFORME, cette fois-ci, pour Louis BOUTRIN, Conseiller Exécutif en charge de l'Aide aux communes, pour faire fermer la banque, selon l'expression populaire, puisque ce projet de Maison des Artistes était financé par la CTM. Comme on dit, je l'avais mauvaise.

Et histoire de connaître la faisabilité de l'ensemble des projets écrits pour Fred TIRAULT, j'ai envoyé un mail à la CTM à la personne adéquate, pour savoir dans quelle mesure pouvait être mis en place le financement des infrastructures préconisées (enterrement des câbles, uniformisation des trottoirs, éclairage public solaire, etc...), qui visaient à valoriser architecturalement la ville. Ce mail était à l'attention de M. GLONDU, que je tiens chaleureusement à « remercier » pour tous ses efforts à essayer d'éviter de me répondre, et apparemment à être plus soucieux de la longueur du titre éventuel que je pourrais avoir au sein de la municipalité du Saint-Esprit, longueur probablement qu'il souhaitait exponentielle, plutôt qu'à me répondre. Finalement, face à ce refus de répondre à une question que tout contribuable peut poser, j'ai réussi à trouver un autre interlocuteur à la CTM qui m'a répondu avec professionnalisme : entre les fonds européens, la CTM, et l'Etat, il pourrait être possible de faire subventionner ces changements à hauteur à peu près de 80%. Entre nous c'est bien, non ?

3- CE QUE JE SOUHAITE

La finalité de ce long exposé est que je soutiens de manière pleine et entière la majorité municipale du Saint-Esprit, et les projets de mutation économique de la ville ont toujours été pour elle. Mais je ne soutiens pas Fred TIRAULT. Que je le veuille ou non, c'est la personne qui s'est évertuée à fouler au pied la confiance que j'ai pu mettre en lui. Aussi, la première chose à faire, pour la majorité municipale est de la mettre au pied du mur, car ce je suis convaincu qu'il cache au moins à une bonne partie d'entre elle l'existence de ces projets. Il aura comme ligne de défense que tout ce qui touche au domaine touristique relève de la communauté d'agglomération. Ce à quoi je réponds qu'effectivement, il en est probablement ainsi pour la question du dirigeable, ou de l'implantation d'un éco-hôtel haut de gamme sur les hauteurs du Saint-Esprit. Mais tout le reste, qui vise à valoriser architecturalement la commune, reste certainement de la compétence du Maire, et il pouvait le mettre en œuvre.

Je rappelle que je suis l'AUTEUR des projets, et que, sauf évolution du Droit dans ce domaine, rien de ce que j'ai écrit ne peut se faire sans mon accord. C'est la raison pour laquelle les projets écrits resteront à l'attention de l'actuelle majorité municipale, mais seulement avec un changement de tête de liste pour les prochaines élections municipales. En ce qui me concerne, je ne veux plus entendre parler de Fred TIRAULT, à quelque place que ce soit sur la liste qu'il conduit actuellement. En clair, il disparaît. Je comprends que tout ce que j'ai raconté aujourd'hui est probablement un choc pour l'actuelle majorité, ainsi que ce que je souhaite, mais il faut que les Conseillers municipaux aient conscience de plusieurs choses :

- **Premièrement, si je ne me trompe pas sur les qualificatifs, on pourrait parler de « Contrefaçon, Faux et d'Usage de Faux, et Détournement de Fonds Publics », le tout avec Circonstances Aggravantes probables, puisque Fred TIRAULT est avocat de profession. Il ne pouvait agir qu'en connaissance de cause.** Et si Fred TIRAULT n'est pas évincé de la liste, il faut comprendre que le dépôt possible d'une plainte auprès du parquet de Fort-de-France est déjà sur la table. Et là, on cherchera à savoir qui savait quoi, ou qui n'était au courant de rien. Et ce serait embêtant pour de respectable pères et mères de famille d'être ainsi associés involontairement aux dérapages de Fred TIRAULT.

- Deuxièmement, l'instruction d'une telle plainte ne vise pas tant en soit à chercher à envoyer qui que ce soit en prison. En vérité, au regard de son pédigré social, tout ce qu'il a son actif, si les faits n'impliquent que lui, et vu qu'aucun chantier n'a eu le temps d'être engagé, ni le moindre euro public dépensé, Fred TIRAULT pourrait s'en sortir avec une condamnation de principe. **Par contre, même s'il est réélu, après conseil pris depuis 2018 auprès d'un avocat parisien spécialiste de ce genre de question, sauf erreur, les motifs précités sont éligibles à une procédure de destitution. Et cette procédure pourrait être le moyen, à terme, d'évincer Fred TIRAULT de la mairie.**
- Troisièmement, la rumeur publique dit que l'ancien DGS, Thierry CLAVEAU aurait perçu 300 000 € d'indemnités de départ. Si cette hypothèse est vraie, en général, on perçoit une somme aussi importante soit parce qu'on a subi un préjudice, soit pour se taire. Je rappelle que M. CLAVEAU était le DGS en fonction au moment des premiers faits. Et je suppose que toutes les demandes de subventions d'une municipalité passent par le DGS. **Donc, je suis en droit de demander si M. CLAVEAU saurait que M. TIRAULT aurait fait une demande de subvention auprès de la CTM pour un projet de Maison des Artistes différent du projet originel, et ce, dans la plus parfaite illégalité supposée. Avec la question des 300 000 €, s'il s'agirait d'acheter un silence quelconque (j'insiste lourdement sur le côté hypothétique), probablement que le qualificatif de « Corruption active » serait rajouté aux motifs déjà cités à instruire de la plainte potentielle, et le terme « En Bande Organisée » enrichirait ces motifs.**
- Enfin, Fred TIRAULT peut faire le choix de jouer la partie à la François FILLON, dans le genre « c'est moi, et personne d'autre ». **Le premier choc passé, la seule et unique question que les conseillers municipaux doivent se poser en se couchant le soir est : « Qui a les projets ? ». Quand ils répondent à cette question, ils savent alors qui pèse le plus lourd, qui donne le « La », selon le dicton populaire. Et il est utile que Fred TIRAULT se mette en tête que certains, aussi bien Conseillers municipaux actuels que nouveaux venus sur la liste qu'il conduit, peuvent aussi faire le choix de se retirer de cette liste, car ils ne souhaitent en aucune manière être associé à ses dérapages.**

Et je tiens à rappeler qu'en tant qu'auteur, je dispose de mes projets comme je veux. Je peux aussi réfléchir à soutenir un autre candidat si j'ai le sentiment d'y être poussé et contraint. Et les projets seront pour lui. Et ce sont toujours les projets qui font la différence aux yeux des électeurs, surtout que nous parlons de créations d'emplois, et de redynamisation du bourg. Je connais deux-trois personnes de l'actuelle majorité municipale qui pourraient reprendre le flambeau à la place de Fred TIRAULT, et je serais prêt à guider la personne qui prendrait la place de Fred dans la mise en œuvre de ces projets, une fois qu'elle serait élue. Je précise aussi que, quoi que j'aie pu écrire et mettre entre les mains de Fred TIRAULT, ou plus généralement, faire pour lui, je ne lui ai jamais RIEN demandé en retour, pas même un stylo ou un agenda pour la nouvelle année, ou le plus petit service de quelle que nature que ce soit. TOUT A TOUJOURS ÉTÉ GRATUIT, DU MOMENT QUE LE SAINT-ESPRIT Y TROUVAIT SON COMPTE.

En dernier lieu, il y a un point que je souhaite clarifier. J'ai écouté un audio de M. SAINTE-ROSE, qui est désormais tête de liste à la place de M. PIGNOL, pour les prochaines élections. Il a déclaré qu'une bonne partie des projets mis en œuvre par l'actuelle majorité municipale sont des projets qui étaient déjà sur les rails depuis l'époque d'Eric HAYOT. Avec tout le respect que j'ai pour sa personne, je tiens à rappeler à M. SAINTE-ROSE qu'à mes yeux, le bilan de l'actuelle

majorité est excellent, avec beaucoup de choses qui ont été faites dans le domaine du sport, de la culture, de l'action sociale, ou encore le règlement du problème des terrains qui étaient en zone rouge selon le PLU, le règlement du litige juridique du Congress House, les travaux de l'école de Valatte dont le Rectorat souhaitait la fermeture, etc.... Je rappelle également à M. SAINTE-ROSE qu'à ma connaissance, l'actuelle majorité municipale aurait trouvé un vide absolu en matière de dossiers dans certains domaines, comme pour l'Office du Tourisme, sauf erreur de ma part. Donc, au regard de ce vide supposé, on comprendra aisément que bien des choses mises en œuvre par la majorité arrivante l'ont été à sa seule initiative.

Enfin, il est de coutume qu'à une élection qui s'annonce, un Maire défende son bilan sur les tréteaux électoraux. **En 2014, la majorité municipale de l'époque ne défendait pas un bilan sur ces mêmes tréteaux électoraux, parce qu'il n'y avait AUCUN BILAN à défendre. Son discours se réduisait essentiellement à attaquer la personne de Fred sur le fait qu'il paraissait plus jeune que son âge sur les photos de sa campagne, ou encore que sa radio ne diffusait pas assez de musique locale. La bassesse de ses attaques était telle qu'à ma connaissance, que même le curé de la paroisse de l'époque en était à fermer ses volets pour ne pas écouter ce torrent d'insanités.** Que tout électeur spiritain cherche en lui le souvenir de ces situations, et cela lui reviendra en mémoire. Et que ce soit clair, je serai le premier à m'élever contre toute attaque visant la majorité municipale en cherchant à lui attribuer ce que très probablement elle ignore, et qu'elle découvre très certainement aujourd'hui. Et je serai clair à l'égard de M. SAINTE-ROSE sur deux points. Premièrement, si rien n'était fait par l'actuelle majorité municipale, et que je devais réfléchir à mettre les projets entre les mains d'un autre candidat, il est **TOTALEMENT** exclu que ces dossiers soient pour la liste conduite par M. SAINTE-ROSE. Eric HAYOT a quitté la mairie du Saint-Esprit, il est **HORS DE QUESTION** de le voir revenir par personnes interposées.

Et deuxièmement, je rappelle que mes motivations à évincer la mandature HAYOT de la mairie était en lien avec mon conflit avec mon ex-employeur (cf. p. 2). Dans le cadre de ce conflit, la déposition que j'avais remise au Juge d'instruction en charge de ce dossier faisait 210 pages, hors annexes, font une soixantaine de pages consacrées au Saint-Esprit. Dans l'hypothèse où qui que ce soit de la liste conduite par M. SAINTE-ROSE cherchait à attribuer à l'ensemble de la majorité municipale les dérapages imputables à ce jour uniquement à Fred TIRAULT, je me ferai un plaisir non seulement d'étaler sur la place publique la teneur de ces 60 pages, mais également de les enrichir. Et là, on peut me croire sur parole, beaucoup de personnes, gravitant, sous une forme ou une autre, autour d'Eric HAYOT et de son entourage politique, n'oseront même plus sortir de chez eux. Et je suis une personne qui n'hésite pas à faire ce qu'elle considère devoir faire.

LE BILAN DE L'ACTUELLE MAJORITE MUNICIPALE EST EXCELLENT. Malheureusement, les dérapages de M. TIRAULT le disqualifie lui pour un second mandat. Il constitue simplement le problème à régler et tout rentrera dans l'ordre.

Cordialement.

Olivier BOULANGER

